

COMMISSION FOOTBALL ENTREPRISE

REUNION DU MERCREDI 17 JANVIER 2018

Présents : Mme Véronique AMBLARD
MM. Jacky BLANCARD, Régis DEBATISSE, Jean-Paul MORERE, Jean-Noël AMBLARD.

* * * * *

➤ CHAMPIONNATS

Il y a 3 matchs en retard dans chaque poule, certains sont déjà programmés.

➤ REPORT DE MATCH

Suite aux problèmes rencontrés lors du match VOLVIC SOURCES FOOTBALL – FOOT ROUTES 63, il faut éviter que de tels incidents se reproduisent et soient évoqués en Commission Sportive et de Discipline. On ne peut guère aller au-delà du règlement mis en place, à savoir que le club qui demande un report pour raison personnelle se verra pénalisé par un retrait de point dès le 2^{ème} report. Nous faisons appel au fair-play sportif et au respect mutuel entre clubs. Il serait dommage d’être obligé de durcir encore le règlement mis en place.

Par contre un match avancé d’entente entre les 2 clubs n’est pas considéré comme report de match car il n’influence pas la suite du calendrier.

➤ CHALLENGE BOSSIN ET COUPE COMPLEMENTAIRE

Il convient de chercher des terrains pour accueillir les finales.

➤ COUPE NATIONALE

Dès la saison prochaine il sera fait application du règlement national pour cette coupe concernant le nombre de DL sur la feuille de match à savoir **2** même pour les tours régionaux.

➤ REUNION AVEC LES CLUBS

Tous les clubs sont représentés.

Un tour de table est organisé pour connaître l’avis de chaque club sur le déroulement du championnat. S’il n’y a pas de problème majeur pour la plupart, l’incident survenu entre VOLVIC

SOURCES FOOTBALL et FOOT ROUTES 63 est de nouveau évoqué par les intéressés eux-même. A la lecture des mails et appels téléphoniques échangés il s'avère qu'il demeure un flou sur la présence de l'arbitre à Volvic à l'heure du match alors qu'il avait été décommandé mais sans doute pas dans formes réglementaires. Bref la sportivité l'a emporté et le match a pu être de nouveau programmé.

Dans l'état actuel, si on ne peut pas empêcher un club de refuser un report qui n'a pas été demandé dans les délais réglementaires, il est rappelé que 4 équipes ont disparu cette saison, ce qui nous a obligé à supprimer une poule et que si nous continuons sur cette voie c'est l'avenir de notre compétition de Football Entreprise qui est menacée....

➤ **FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE FMI**

Les clubs ont reçus une formation le Mardi 16 Janvier 2018 au siège du District.
Elle entrera en application le 1^{er} Février 2018, un complément d'information est apporté en séance sur quelques points particuliers.

➤ **CHALLENGE BOSSIN**

Les équipes suivantes sont engagées : A.I.A. A.S. 1 – B.I.B. F.C. 1 – CHEMINOTS GERZAT 1 – CHU – CLT
GAZELEC 1 – FOOT ROUTES 63 – MEDICALE PLUS 1 – MUNICIPAUX A.S. 1

¼ FINALE (semaine 13)

- A : CLT GAZELEC 1 // FOOT ROUTES 63 – *Jeudi 29 Mars 2018*
- B : CHU // MUNICIPAUX A.S. 1 – *Lundi 26 Mars 2018*
- C : MEDICALE PLUS 1 // A.I.A. A.S. 1 – *Mercredi 28 Mars 2018*
- D : CHEMINOTS GERZAT 1 // B.I.B. F.C. 1 – *Lundi 26 Mars 2018*

½ FINALE (semaine 16)

- E : VAINQUEUR A // VAINQUEUR B
- F : VAINQUEUR C // VAINQUEUR D

FINALE

Elle aura lieu le Mercredi 30 MAI 2018 à 19h30 (*terrain à désigner*)

- G : VAINQUEUR E // VAINQUEUR F

➤ **COUPE COMPLEMENTAIRE**

Les équipes suivantes sont engagées : A.I.A. A.S. 2 – B.I.B. F.C. 2 – CHEMINOTS GERZAT 2 – CLT
GAZELEC 2 – MUNICIPAUX A.S. 2

CADRAGE (semaine 14)

- A : MUNICIPAUX A.S. 2 // A.I.A. A.S.2 *Jeudi 05 avril*
- B : ~~MEDICALE PLUS 2~~ // B.I.B. F.C. 2

Après vérification auprès du District il s'avère que l'équipe 2 de MEDICALE PLUS n'a pas été engagée dans les délais prévus. Ayant refusé les A.C.C. pour le même motif, la commission décide de retirer l'équipe 2 de MEDICALE PLUS de la compétition et qualifie l'équipe 2 de B.I.B. F.C. pour le prochain tour.

½ FINALE (semaine 16)

- C : CHEMINOTS GERZAT 2 // CLT GAZELEC 2 – *Lundi 09 Avril 2018*
D : B.I.B.F.C. 2 // VAINQUEUR A

FINALE

Elle aura lieu le Jeudi 31 MAI 2018 à 19h30 (terrain à désigner)

- E : VAINQUEUR D // VAINQUEUR C

Rappel – Tous les matchs de Challenge BOSSIN et Coupe Complémentaire ont lieu sur les terrains du club premier nommé. Il n’y a pas de prolongations mais directement tirs au but en cas d’égalité à la fin du temps réglementaire. Les frais d’arbitrage sont à partager par moitié entre les deux clubs.

➤ INFORMATIONS

L’Assemblée Générale du District aura lieu **le Vendredi 15 JUIN 2018 à 19h00 à CURNON D’AUVERGNE** (au siège). Tous les clubs ont obligation d’y assister sous peine d’amende (80 €). Le représentant d’un club peut représenter au maximum 3 clubs y compris le sien, à condition de disposer d’un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des clubs qu’il représente.

-
- Samedi 26 MAI 2018 au Stade Montpied : Matchs de gala en hommage à Clément PINAULT organisé par les A.S. CLT MUNICIPAUX.
 - ⇒ 15h00 – Sélection football entreprise // Lyon Métropole
 - ⇒ 17h00 – Les Anciens du CLT FOOT // Anciens joueurs D2
- Engagements pour la saison prochaine – Les clubs doivent impérativement tenir compte de la date limite fixée par le District le 31 JUILLET 2017.

Pour terminer la commission procède ensuite avec les clubs au cadrage des matchs retour du championnat pour les 2 poules D1 et D2.

* * * * *

Le Président :
Jacky BLANCARD

Le secrétaire :
Jean Noël AMBLARD